
GOUESNOU

Comité d'animation. Les statuts actualisés

10 novembre 2010

Vendredi, le comité d'animation tenait à la fois une assemblée générale extraordinaire et son assemblée ordinaire annuelle. Une trentaine de personnes aassisté à ces réunions. La mairie était représentée par Nelly Guerriau, adjointe chargée de la culture. Pierre Mayolle, président, a débuté par l'assemblée extraordinaire, destinée à modifier les statuts qui, après 30ans, avaient besoin d'un toilettage. Les divers articles ont été mis en adéquation avec le fonctionnement actuel, faisant, entre autres, disparaître la gestion du centre culturel et la participation afférente de la municipalité et des associations au conseil d'administration.

Hausse des tarifs

L'assemblé ordinaire a débuté par la lecture des différents bilans qui mettent en évidence quelques difficultés financières. De l'avis des responsables de l'association, le strict maintien des subventions communales, «cequi équivaut à une diminution», en est la cause. André Patinec, trésorier, a expliqué que le budget, pour être équilibré, nécessitait l'utilisation de quelques réserves mais induisait une augmentation conséquente des tarifs et des cotisations, avec une différenciation entre les Gouesnouiens et les autres.

Baisse des effectifs

Concernant les effectifs, le comité comptait 788membres, en2009 mais on observe une diminution de 40% des inscrits, àcette rentrée. La volonté de continuer à faire vivre l'association est affichée; en particulier, la chorale et l'orchestre qui redémarrent avec de nouveaux chefs.

